REPUBLIQUE DU BENIN Fraternité-Justice-Travail

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

## ETAT DE L'ENCOURS ET DES ECHEANCES DU SERVICE DE LA DETTE DE L'ETAT

I- SITUATION DE LA DETTE PUBLIQUE AU 30 JUIN 2017

L'encours de la dette publique du Bénin au 30 juin 2017 y compris les bons de Trésor est de 2.718,279 milliards de FCFA dont 1.118,852 milliards de FCFA pour la dette extérieure et 1.599,427 milliards de FCFA pour la dette intérieure avec des taux d'endettement public (encours de la dette sur le PIB) respectifs de **20,45% et 29,23**%. Au total, le taux d'endettement public (encours de la dette publique/PIB) est de 49,68%. Il est inférieur au seuil maximum de 70% fixé par l'UEMOA au titre des critères de convergence. Avec ce taux, le Bénin fait donc partie des pays les moins endettés de la sous région. Cela permet au Gouvernement de disposer d'une marge de manœuvre considérable pour un endettement prudent Le Bénin paye régulièrement ses dettes et n'a aucun arriéré de paiement au titre du service de sa dette publique.

que le Bénin n'aura pas de problème majeur de dette publique à court et à Aussi, les résultats de l'Analyse de Viabilité de la Dette (AVD) ont révélé moyen termes si les réformes macroéconomiques se poursuivent.

## 31 II-PROJECTION DE L'ENCOURS DE LA DETTE PUBLIQUE AU DECEMBRE 2017

Cette projection est élaborée en prenant en compte les éléments ci-après :

- pour 137,746 milliards et l'émission supplémentaire de 100 milliards de pour compenser le besoin de financement nécessaire pour faire face aux dépenses urgentes de l'Etat (paiement des décomptes liés aux projets • Les émissions de titres publics au troisième trimestre de l'année 2017 FCFA d'emprunt obligataire prévu au cours du dernier trimestre de 2017 routiers et service de la dette publique).
- locales dans le cadre du financement de plusieurs projets de développement; • le décaissement de 17,005 milliards de FCFA au second semestre de l'année 2017 au titre des conventions de crédit signées avec les banques

Octobre 2017